



Arzier, le 13 mars 2025

Ministère public  
Passage de la Bonne-Fontaine 41  
2300 La Chaux-de-Fonds

Service de l'énergie et de l'environnement  
Rue du Tombet 24  
2034 Peseux

Concerne : braconnage d'un lynx dans le secteur du Mont-Sagne, à la Chaux-de-Fonds

Mesdames, Messieurs,

Nous avons appris le récent braconnage ayant eu lieu dans votre canton et nous sommes, le comité comme nos membres, très affectés par cette nouvelle. Notre association a été créée dans le but de défendre les grands prédateurs, le lynx notamment, et nous tenons à rappeler le rôle que celui-ci joue dans notre biodiversité. L'auteur de ce braconnage contribue ainsi à mettre à mal le fragile équilibre de cette espèce. La période de reproduction a débuté et c'est donc l'heure de tous les dangers pour cet animal qui doit parcourir de longues distances. Il doit en effet trouver un/e partenaire sur un territoire éloigné du sien afin d'éviter les problèmes de consanguinité et est malheureusement trop souvent victime du trafic. Il connaît aussi une forte mortalité durant sa première année de vie (la moitié des portées meurt avant un an).

Il se nourrit principalement d'ongulés, comme le chevreuil ou le chamois et il contribue ainsi, indirectement, au rajeunissement de la forêt et au développement de celle-ci. Ne serait-ce que pour cette raison, il a donc toute sa place au sein de notre biodiversité.

Nous espérons vivement que l'instruction pénale ouverte permettra de trouver l'auteur de ce délit et qu'elle découragera de nouveaux braconnages.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ces lignes et dans l'espoir que cet acte de malveillance pourra être sanctionné comme il le mérite, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Isabelle Cujean, secrétaire

Eric Jaquet, président